



France travail : **Un guichet unique ?**

Une des questions posées par l'éventuelle création de « France Travail » tourne autour des locaux. Sur cette question le rapport de Thibault Guilluy apporte quelques informations (Proposition #1 et #2 : un réseau physique rendant accessible « France Travail » pour un maillage à moins de 5 km de chez soi).

Face à cette proposition, les lieux de travail devraient devenir multiples, la place des uns et des autres est interrogée. Devrons-nous devenir nomades ? Comment doit-on délivrer le service ? Le rapport ne répond pas à ces questions.

Qui plus est, il est préconisé de transformer en profondeur les lieux de réception :

- Création d'espaces dédiés aux offres
- Espaces partenaires
- Espaces « co-working » pour les usagers
- Espaces « incubation » pour les créateurs d'entreprises
- Espaces dédiés à la formation

En résumé, il faut un espace dédié et identifié pour chacune de ces situations.

Face à ces contraintes, il faut s'interroger sur la taille des sites en question et sur la place des agents de ces sites. Si on perçoit bien la philosophie d'un genre d'atelier totalement modulaire en fonction des besoins, il faut, pour les agences Pôle emploi, complètement revoir l'aménagement des locaux avec une part énorme dédiée aux fonctions d'accueil (des publics et des partenaires). La surface des halls risque d'être démultipliée.

Dans ce schéma, où seront situés les collègues ? Plus, les agences seront consacrées à l'accueil et à la réception, mais le back office trouvera sa place. C'est un enjeu des conditions de travail qui se profile.